



Université Mohamed Kheider de Biskra  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département des Lettres et des Langues étrangères  
Filière de Français

# MÉMOIRE DE MASTER

Option : didactique des langues et des cultures

---

Présenté et soutenu par :

**HAMDI Kenza**

le thème

---

## **PRATIQUE DE LA REMEDIATION PEDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FLE**

« Cas des apprenants de 5<sup>ème</sup> année primaire »

Jury :

Mr. DJOUDI Mohamed	Grade	Mohammed Kheider Biskra	Rapporteur
Mr.	Grade	Mohammed Kheider Biskra	Président
Mme. 3e membre du jury	Grade	Mohammed Kheider Biskra	Examineur

Année universitaire : 2019 -2020

Université Mohamed Kheider de Biskra  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département des Lettres et des Langues étrangères  
Filière de Français

# MÉMOIRE DE MASTER

Option : didactique des langues et des cultures

---

Présenté et soutenu par :

**HAMDI Kenza**

le thème

---

## **PRATIQUE DE LA REMEDIATION PEDAGOGIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FLE**

**« Cas des apprenants de 5<sup>ème</sup> année primaire »**

Jury :

Mr. DJOUDI Mohamed	Grade	Mohammed Kheider Biskra	Rapporteur
Mr.	Grade	Mohammed Kheider Biskra	Président
Mme. 3e membre du jury	Grade	Mohammed Kheider Biskra	Examineur

Année universitaire : 2019 -2020

## **REMERCIEMENTS**

Louange à Dieu qui nous a donné le courage, la puissance, et la patience pour terminer ce travail de recherche.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement Monsieur Djoudi Mohamed notre encadreur, qui a été toujours disponible lors des différentes phases de préparation de notre mémoire ; ses remarques et ses conseils nous ont été d'une aide précieuse.

Nos précieux remerciements vont au président et aux membres de jury en acceptant de juger ce travail.

Nos grands remerciements aussi s'adressent à tous les enseignants de Département des Langues Etrangère Filière « français » qui ont contribué à notre formation

## **DÉDICACES**

A mes bien aimés, chers parents qui ont des cœurs d'or, qui m'ont donné des ailes pour mon bonheur et ma réussite et qui m'ont encouragé tout au long de ce travail.

A mon frère et mes sœurs pour leur soutien

A mon mari Abderrahim

A ma belle famille

A tous ce qui m'ont chaleureusement encouragé à finir ce mémoire de Master

**Je dédie ce mémoire**

## Table des matières

Introduction :	7
----------------	---

### Chapitre1

#### Enseignement /apprentissage du FLE au cycle primaire

1. Enseignement /apprentissage du FLE	11
1.1. L'enseignement	11
1.2. L'apprentissage	11
2. Le français dans l'école primaire	12
1 2.1. Profil d'entrée	12
2.2. Profil de sortie	13
2.2.1. A l'oral	13
2.2.2. A l'écrit L'apprenant sera capable de :	14
3. Finalité de l'enseignement du FLE au primaire	15
4. Objectifs de l'enseignement du FLE au primaire	16
5. Le programme de 5AP du FLE	18
6. L'évaluation dans l'enseignement du FLE au primaire	20
6.1. Évaluer, c'est quoi ?	20
6.2. Les formes d'évaluation	21
6.2.1. L'évaluation diagnostique	21
6.2.2. L'évaluation formative	21
6.2.3. L'évaluation sommative	22

### CHAPITRE II :

#### La remédiation pédagogique en classe de FLE

Introduction	25
1. La remédiation pédagogique	26
1.1 Qu'est-ce que remédier?	26
1.2 La définition de la remédiation	26
1.3 À qui s'adresse-t-elle?	27
2. Les types de remédiation	28
2.1. La remédiation différée	28
2.2. La remédiation immédiate	28
2.2.1. La remédiation immédiate interactive	28
2.2.2. Remédiation immédiate proactive	29

2.2.3. Remédiation immédiate rétroactive .....	29
3. Remédiation/ Soutien/ Rattrapage.....	30
4. Les caractéristiques de la séance de remédiation et le statut de l’enseignant .....	32
4.1. Les caractéristiques de la séance La séance de remédiation .....	32
4.2. Le statut de l’enseignant.....	32
5. Les différents moments de la remédiation .....	33
5.1. Le diagnostic : .....	33
5.2. La prescription : .....	33
5.3. Le traitement : .....	33
5.4. Le suivi :.....	33
6. La remédiation/ la pédagogie différenciée .....	34
7. Les différentes stratégies de remédiation .....	34
7.1. Le travail par groupe de niveau .....	34
7.2. Le travail par tutorat.....	35
7.3. Le travail par contrat .....	35
8. Les outils de remédiation .....	35
9. La remédiation en 5ème année primaire .....	36
9.1. Le déroulement de la séance .....	36
Conclusion.....	37
Résumé .....	40

## **Introduction :**

Les problèmes touchant à l'enseignement sont de nos jours au centre de nombreux champs de réflexion, de débats multiples et de nombreuses polémiques. Durant ces dernières années, la famille « enseignants » s'inquiète d'une baisse (de plus en plus importante) du niveau des élèves.

Beaucoup d'enseignants s'étonnent des piètres résultats de leurs élèves et ce, malgré leurs efforts permanents. Les parents d'élèves ont eux aussi trouvé l'occasion -par le biais de la presse écrite, lors des rencontres provoquées par les chefs d'institutions scolaires- pour dénoncer ce qui ne va pas dans notre école publique. « (...) l'école publique nécessite de grandes réformes. Il faudrait assouplir les programmes pour permettre aux enseignants d'être un peu plus pédagogues car la surcharge des programmes amène les enseignants à être moins à l'écoute de l'enfant. » « (...) le système scolaire est un véritable échec. Les dégâts sont déjà énormes et risquent encore de s'aggraver (...) ».

Nous avons tendance à croire que tout échec dans l'enseignement général est automatiquement imputé à la méthode utilisée ; et pour pallier les insuffisances et améliorer les résultats, une seule et unique solution (que nous croyons miraculeuse) s'impose : changer de procédure et de méthode d'enseignement.

Pour notre travail de recherche, nous avons choisi le domaine de l'enseignement/apprentissage dans une classe de français langue étrangère (FLE) au primaire. Ce dernier est la manière qu'emploie un enseignant pour transmettre des connaissances aux apprenants. Mais avant tout acte de transmission d'un savoir et des connaissances, il est primordial que ces derniers soient au préalable durement structurés et organisés en suivant une démarche scientifique.

Comme nous le savent tous, la démarche adoptée actuellement dans le cadre de l'enseignement/apprentissage est « l'approche communicative ». Ce modèle pédagogique est centré sur l'apprenant, il vise son autonomie. Ce dernier doit « apprendre à apprendre », apprendre à communiquer pour agir dans la classe et hors de la classe.

Dans le cadre de la réforme du système éducatif et de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, dans le souci également de réduire les déperditions scolaires ; la

remédiation est devenue le moyen le plus efficace de lutte contre l'échec scolaire, et un instrument privilégié au service de la qualité, de l'équité et de l'égalité des chances de réussites.

Nous avons fait de la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à l'école primaire, l'objet d'étude de notre travail de recherche. On appelle remédiation, l'ensemble d'activités qui permettent de résoudre les difficultés qu'un apprenant rencontre. Celles-ci sont repérées à partir d'un diagnostic se fondant sur ses performances (ce diagnostic est une des fonctions de l'évaluation). La remédiation, conçue comme un soutien, se fait en principe en fonction de démarches pédagogiques différentes, et souvent de manière individualisée. Elle porte sur des savoirs et des savoir-faire langagiers ou communicatifs, mais aussi sur les modalités d'apprentissage (apprendre à apprendre). La remédiation, telle qu'elle est organisée, veille à réduire l'échec scolaire, mais ne lutte pas contre les inégalités ; elle ne vise pas la réussite de tous et, en particulier, des plus défavorisées. Sans prise en compte de ces inégalités, nous pouvons être amenés à produire exactement les mêmes mécanismes de sélection et de ségrégation en remédiation que dans l'enseignement. Pour avancer vers plus d'égalité et moins d'échecs scolaires, la loi sur l'éducation du 23 janvier 2008, stipule qu'il ne faut plus se contenter du même enseignement pour tous. Mais d'aspirer au meilleur apprentissage pour chacun. Autrement dit, il faut appliquer la pédagogie différenciée. Chaque élève est un cas qu'il faut prendre individuellement pour remédier à ses insuffisances. Comme étant professeur de langue française au cycle primaire, nous avons constaté que la remédiation préoccupe tout le corps de l'enseignement/apprentissage et y compris les parents d'élèves. Sans oublier que lors de notre formation, toute une séance a été consacrée à la remédiation afin de mettre le point sur ce sujet. La présence renforcée de la remédiation lors des journées de formation et des journées pédagogiques témoigne d'un dysfonctionnement du système scolaire. Cependant, un séminaire regroupant tous les enseignants de la langue française du primaire, de toutes les circonscriptions des daïras de notre wilaya, ayant pour thème « l'appropriation du guide de la remédiation pédagogique », été tenu du 14 au 16 avril 2014, dans différents établissements. L'objectif de ce dernier était la mise en pratique du guide de la remédiation pédagogique, pour cela, des travaux de groupes et d'ateliers, avec des évaluations ainsi que des débats étaient au menu. La remédiation est une composante essentielle du processus de



l'enseignement/apprentissage du FLE à l'école primaire, elle a pour objectifs d'aider les élèves en difficultés à s'améliorer et de réduire progressivement les déperditions scolaires. De ce fait, c'est l'importance, le rôle et la mise en œuvre de cette dernière qui nous ont motivé à mener tout un travail de recherche.

Concernant le choix de notre sujet, « la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE à l'école primaire », Nous nous intéressons sur la réussite de la remédiation pédagogique et particulièrement sur ses obstacles. Sachant que cette dernière vise à réduire l'échec scolaire. Cependant, nous nous posant le questionnement suivant : Quels sont les principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la remédiation pédagogique dans l'enseignement/apprentissage en classe de FLE, à l'école primaire? De ce fait, nous supposons quelques hypothèses citées ci-dessous :

**1 ère Hypothèse** Le temps, sachant qu'en principe, la remédiation pédagogique se fait de manière individualisée.

**2 ème Hypothèse** Nous supposons que la pédagogie adoptée dans la pratique de la remédiation pédagogique joue un rôle très important. Pour mener notre travail de recherche, afin de répondre à la problématique citée ci-dessus et de vérifier nos hypothèses ; nous avons choisi le questionnaire comme outil d'investigation. Nous avons élaboré un questionnaire destiné aux enseignants de français au cycle primaire. Dans cette optique, ce mémoire s'organise de la manière suivante : Nous consacrerons le premier chapitre au cadre conceptuel. Le deuxième chapitre parlera des pistes issues du cadre conceptuel, puis le troisième chapitre sera fait pour la présentation de l'enquête et l'analyse des résultats. Nous adopterons tout au long de ce travail l'abréviation FLE pour citer « français langue étrangère ».

**CHAPITRE 1**

**ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE**

**DU FLE AU CYCLE PRIMAIRE.**

# **1. Enseignement /apprentissage du FLE**

## **1.1. L'enseignement**

La définition de l'enseignement « boucle » sur celle de l'apprentissage, enseigner étant souvent considéré comme l'activité permettant l'apprentissage, et vice versa.

Il est toutefois possible de mettre en avant les principales caractéristiques effectives de l'activité d'enseignement. Cette dernière serait :

- Une activité relationnelle impliquant la coopération (ou la transaction, la compréhension mutuelle) d'au moins deux personnes, un professeur et un (ou des) apprenant(s).
- Une activité de communication impliquant un échange (unidirectionnel ou bidirectionnel) d'informations entre un professeur et un ou des apprenant(s).
- Une activité centrée sur un but d'apprentissage des apprenants, ou encore la maîtrise d'un contenu, l'acquisition d'habiletés ou d'informations. - Une activité portant sur un contenu donné, ce contenu pouvant être des connaissances, des croyances, de l'information des comportements et posséder de plus des caractéristiques particulières comme la généralisabilité.
- Une activité dans lequel le professeur aurait un comportement spécifique (de présentation, clarification, évocation, indication etc.).
- Une activité dans laquelle les états mentaux (intentions, croyances) des protagonistes peuvent jouer un rôle important, et être mutuellement inférés.

## **1.2. L'apprentissage**

L'apprentissage en langue étrangère peut alors être défini comme : « l'acquisition, dans un contexte donné, de compétences générales et, notamment d'une compétence à communiquer langagièrement, dans des conditions et des contextes variés, on se pliant à différentes contraintes afin de réaliser des activités langagières permettant de traiter (en réception et en production) des textes portant sur des thèmes à l'intérieur de domaines particuliers. Pour cela, l'apprenant mobilise les stratégies qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des tâches à effectuer. »<sup>1</sup> Ainsi défini, l'apprentissage exige de fixer

---

<sup>1</sup> ROBERT. J-P, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Paris, Editions OPHRYS, 2008, p.10.

des objectifs, de choisir des activités destinées à l'acquisition des compétences, de prévoir des paliers d'évaluation. Ces choix sont personnels ou non selon la situation d'apprentissage. Dans la situation la plus courante, celle de la classe de collège ou de lycée, c'est à l'enseignant que reviennent les prises de décisions.

## **2. Le français dans l'école primaire<sup>1</sup>**

### **1 2.1. Profil d'entrée**

Le profil d'entrée étant défini comme la synthèse des acquis des apprenants au seuil d'un palier ou d'un cycle, il est important de le décrire pour mieux amorcer les nouveaux apprentissages.

❖ **Au plan psychologique** L'enfant de 8/9 ans est un esprit curieux et éveillé. Parvenu à une bonne maîtrise du langage, il est en mesure de s'exprimer et d'exprimer son avis et ses sentiments. A l'aise dans la vie de groupe, il aime les activités partagées et manifeste un bon esprit d'équipe tout en respectant les exigences du travail collectif. Ses capacités cognitives lui permettent déjà de se définir en tant qu'un individu et d'exprimer sa personnalité. Mis en situation, il peut développer différentes formes de raisonnement et différents modes d'expression.

❖ **Au plan pédagogique** L'apprenant de 3e AP vient d'achever le premier palier du cycle primaire il a développé des savoirs, des savoir-faire et un savoir être durant les deux premières années d'apprentissage. Placer au centre de la relation pédagogique, c'est un apprenant exigeant. Il connaît déjà quelques supports de l'écrit et leur usage. Il est familiarisé avec les consignes de classe et de travail. Les compétences qu'il a déjà acquises représentent un socle premier qui facilitera le développement de nouvelles compétences, l'enseignement d'une langue étrangère se fondant sur les acquis (d'ordre communicatif, méthodologique, cognitif, social, collectif et personnel) antérieur (scolaires et extra scolaires). L'apprentissage se module par rapport aux capacités de réception et de production de l'apprenant dans le cadre des activités prévues dans le programme.

---

<sup>1</sup> Tiré du programme de français de la 3e A.P, juin 2011, p.3.

## 2.2. Profil de sortie

La définition du profil de sortie met en relation les compétences transversales, les compétences disciplinaires et les différents domaines de connaissance. Le profil de sortie permet ainsi sur le plan méthodologique, de structurer les apprentissages par cycle et par année. Il fournit par ailleurs les critères et les indicateurs de l'évaluation certificative terminale. Pour le cycle primaire, le profil de l'apprenant se traduit dans un OTI (objectif terminal d'intégration).

L'OTI exprime ce qui est attendu de l'apprenant au terme du cycle primaire

**Pour le cycle primaire, l'Objectif Terminal d'Intégration sera ainsi défini : OTI : au terme de la 5e AP, l'élève sera capable de produire, à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit en mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication.**

Pour chaque année de cycle, l'OII (Objectif Intermédiaire d'Intégration) définit ce qui est attendu de l'apprenant au terme de l'année scolaire (fin 4e AP, fin 3e AP).

**Pour la 4e AP, l'Objectif Intermédiaire d'Intégration sera ainsi défini : OII : au terme de la 4e AP, l'élève sera capable d'insérer, en respectant les paramètres de la situation de communication, sa production orale ou écrite dans un cadre textuel donné.**

**Pour la 3e AP, l'Objectif Intermédiaire d'Intégration sera ainsi défini : OII : au terme de la 3e AP, mis dans une situation de communication significative, l'élève sera capable de produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole à l'oral et à l'écrit.**

### 2.2.1. A l'oral

L'apprenant sera capable de :

- Maîtriser les phonèmes de la langue,
- Prononcer correctement les phonèmes de la langue,
- Retrouver le contexte situationnel d'un événement (où ? quand ?),

- Identifier les éléments d'une situation de communication simple: Qui parle? A qui ? De quoi ?

Pourquoi faire ?, - Produire des énoncés en respectant le schéma intonatif (poser une question, donner un ordre, exprimer un affect),

- Produire un énoncé par rapport à une situation de communication,
- Répondre à une question posée concernant son vécu,
- Rapporter des faits simples de la vie quotidienne à l'aide du vocabulaire appris,
- Ecouter la parole de l'autre,
- Réagir verbalement à une consigne orale pour manifester sa compréhension,
- Prendre sa place dans un échange à deux pour se présenter et parler de soi,
- Participer à un échange à plusieurs sur un thème du quotidien,
- Multiplier les échanges verbaux,
- Restituer en termes simples le contenu d'un dialogue, d'une comptine, d'un récit,
- Participer à des travaux de groupe,
- Appliquer vis-à-vis des camarades des principes de vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative), - Développer des valeurs universelles,
- Structurer son identité.

### **2.2.2. A l'écrit L'apprenant sera capable de :**

- Maîtriser la correspondance phonie/graphie régulière,
- Identifier des textes (contes, comptines, listes, recettes, notices...) en s'appuyant sur des éléments visuels,
- Prendre appui sur les mots connus pour comprendre l'essentiel d'un texte court,
- Distinguer les quatre graphies en lecture (script/cursive, minuscule/majuscule),
- Lire une consigne de classe (coche, souligne, barre...),

- Se doter d'une méthode de travail efficace,
- Reconnaître les interlocuteurs dans un dialogue,
- Prendre sa place dans une lecture dialoguée,
- Lire à haute voix un texte court,
- Distinguer les différents éléments d'un récit (personnages, lieu, temps événements),
- Reproduire des lettres en respectant les normes,
- Ecrire les majuscules en cursive et en capitales d'imprimerie,
- Copier des mots, des énoncés simples,
- Transcrire en cursive un énoncé en script,
- Répondre à une consigne simple,
- Répondre à une question par une phrase simple à deux ou trois constituants,
- Compléter un énoncé en introduisant des mots puisés dans son stock lexical,
- Utiliser une ponctuation simple (le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation et la virgule), - Produire un court énoncé pour se présenter, formuler une demande...,
- Résoudre des situations problèmes,
- Trier de la documentation selon un critère,
- Rechercher de l'information dans un document,
- Exercer des choix motivés et structurer son identité.

### **3. Finalité de l'enseignement du FLE au primaire**

La loi d'orientation sur l'éducation nationale (n° 08-04 du 23 janvier 2008) définit dans les termes suivants les finalités de l'éducation : « L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attachés aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et

d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle. »<sup>1</sup> (Chapitre I, Article 2.) A ce titre l'école qui « Assure les fonctions d'instruction, de socialisation et de qualification » doit notamment : « Permettre la maîtrise d'au moins de langues étrangères en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères. »<sup>2</sup> (Chapitre II article 4.) L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes : « Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès direct à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. »<sup>3</sup>. Au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, les valeurs intellectuelles, les valeurs esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles.

#### **4. Objectifs de l'enseignement du FLE au primaire**

L'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire). Dans le deuxième palier de l'école primaire ou palier d'approfondissement, l'apprenant, ayant déjà eu deux ans de scolarité en langue arabe, sera **initié** à la langue étrangère

1. Il sera amené progressivement à communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires adaptées à son développement cognitif, la classe constituant de contexte d'immersion privilégié :

- Sur le plan communicatif, l'apprenant va s'inscrire dans des situations de communication où il prendra sa place pour s'exprimer de façon appropriée dans le cadre de l'échange ;
- Sur le plan cognitif, il est amené à développer des démarches pour construire ses apprentissages par la verbalisation et par l'interaction ;
- Sur le plan linguistique, il prendra progressivement conscience du système phonologique, grammatical et lexical de la langue française. Les compétences étant évolutives, chaque

---

<sup>1</sup> Cet article est tiré du programme de français de la 3e A.P, juin 2011, p.3.

<sup>2</sup>Ibid., p.3.

<sup>3</sup>Ibid., p.3.



palier du cycle primaire concrétisera un stade de leur développement selon les degrés suivant :

3 e AP : initiation

4 e AP : renforcement / développement

5 e AP : consolidation / consolidation

Dans le respect des finalités de l'éducation définies dans le Chapitre I, Article 2 de la Loi d'orientation sur l'éducation nationale (N° 08-04 du 23 janvier 2008), l'école algérienne a pour mission de :

- « Assurer aux apprenants l'acquisition de connaissances dans les différents champs disciplinaires et la maîtrise des outils intellectuels et méthodologiques de la connaissance facilitant les apprentissages et préparant à la vie active. »<sup>1</sup>, - « Doter les apprenants de compétences pertinentes, solides et durables susceptibles d'être exploitées à bon escient dans les situations authentiques de communication et de résolution des problèmes et qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie, à prendre une part active dans la vie sociale, culturelle et économique et à s'adapter aux changements. »<sup>2</sup>L'apprenant sera amené à acquérir des compétences disciplinaires mais aussi à développer des compétences transversales à travers l'ensemble des disciplines. Ces compétences transversales appartiennent à quatre ordre qui relèvent du communicationnel, de l'intellectuel, du méthodologique, et du socio-affectif. Elles se développent durant toute la scolarité dans le cadre du réinvestissement et du transfert à travers les différents thèmes étudiés.

---

<sup>1</sup> TOUNSI. M, et al, Programme de français de la 3e année primaire, Alger, Editions ONPS, juin 2011, p. 4.

<sup>2</sup> Ibid., p. 4

Ordre	Compétence transversales
Communicationnel	Participer à un échange.
	Prêter attention à la parole de l'autre.
Intellectuel	Trier de la documentation selon un critère
	Résoudre des problèmes.
	Exercer des choix motivés
Méthodologique	Se doter d'une méthode de travail efficace.
	Rechercher de l'information dans un document.
Socio-affectif.	Appliquer vis-à-vis des autres des principes de vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative).
	S'engager dans les activités de groupe.
	Structurer son identité.

## 5. Le programme de 5AP du FLE

La 5ème AP, est considérée comme année-charnière : elle termine un cycle (le primaire) et prépare à l'accession au collège. C'est aussi, pour l'élève, la 3ème année d'apprentissage du français.

Rappelons l'OTI de la 3ème AP et celui de la 4ème AP, qui doivent, au regard des objectifs de la 5ème AP, être considérés comme des OTI (Objectifs Terminal Intermédiaires) :

Pour la 3ème AP, l'OTI est :

« Au terme de la 3ème AP, mis dans une situation de communication significative, l'apprenant sera capable de produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole à l'oral et à l'écrit. »<sup>1</sup>

Pour la 4ème AP, l'OTI est :

« Au terme de la 4ème AP, l'apprenant sera capable d'insérer, en respectant les paramètres de la situation de communication, sa production orale ou écrite dans un cadre textuel donné. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> SAITI. L, et al, Guide pédagogique du manuel de français de la 5e AP, Alger, Editions ONPS, juin 2012, p. 67.

La 5ème AP, se caractérise par :

- L'inscription de toutes les activités dans le cadre du projet.
- Une plus grande part donnée à l'écrit.
- Une approche de plus en plus explicite des faits de langue.
- Une prise de conscience de la diversité des types de textes.
- La nécessité de combiner les actes de parole (car souvent, dans la pratique, avant de demander quelque chose on salue, on fait sa demande, on explique puis on remercie).
- L'obligation d'assurer la réussite à l'épreuve de français à l'examen de fin de cycle.

Ainsi, l'OTI de la 5ème AP est le suivant :

« Au terme de la 5ème AP, l'apprenant sera capable de produire à partir d'un support oral ou visuel (texte, image), un énoncé oral ou écrit mettant en œuvre les actes de parole exigés par la situation de communication. »<sup>2</sup>

Quelles sont les compétences à installer en 5ème AP ?

Il s'agira, à **l'oral**, d'amener l'apprenant à :

- Construire le sens d'un message oral en l'écoutant, c'est-à-dire à en saisir la portée, à identifier la situation de communication (qui parle, à qui, de quoi, dans quelles conditions).
- Prendre la parole dans une situation d'échange pour donner un avis, raconter, demander une information, répondre à une question

A **l'écrit**, à ne pas dissocier de l'oral, l'élève devra être capable de :

- Lire et comprendre un texte d'une centaine de mots d'une manière plus en plus autonome, à partir des indices textuels et du contexte.
- Produire un texte d'une trentaine de mots pour raconter, dialoguer, informer, décrire, donner des conseils et en assurer une relecture/ réécriture en vue de l'améliorer en vue de l'améliorer, si besoin est. Les composantes de ces compétences, développées dans le

---

<sup>1</sup> Ibid., p. 68.

<sup>2</sup> SAITI. L, et al, op. cit, p.68.

document programme, sont à considérer comme autant d'objectifs à atteindre, à l'aide d'activités que le manuel et le cahier d'activités que le manuel et cahier d'activités vous proposent. Il est évident que toute latitude est laissée à l'enseignant d'adapter son enseignement/apprentissage, de diversifier les supports et activités, **le manuel ne prenant pas en charge tous les aspects du programme.**

## **6. L'évaluation dans l'enseignement du FLE au primaire**

### **6.1. Évaluer, c'est quoi ?**

Dans son acception générale, l'évaluation est la procédure qui permet d'**évaluer**, c'est -à -dire de porter un jugement de **valeur** sur le travail fourni, à partir d'objectifs d'apprentissages et en vue de prendre une décision.

C'est « **Recueillir** un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables, et **examiner** le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route en vue de **prendre une décision.** »<sup>1</sup>

Les décisions que l'on peut prendre sont à ranger dans deux catégories :

- La première concerne l'enseignement, c'est-à-dire à la fois, l'enseignant, les méthodes qu'il emploie, la qualité de la préparation, mais également les objectifs visés, les conditions de la classe
- La décision consiste, alors à introduire des régulations nécessaires en corrigeant les lacunes constatées. - La seconde concerne l'apprenant et doit se traduire par une aide qui peut prendre différentes formes, dont la remédiation.

Pour **Maurice Tardif et Claude Lessard** « L'évaluation de l'enseignement correspond aux différents jugements que l'enseignant porte sur son travail avec les élèves. Il s'agit de ce que Schön appelle la réflexion sur l'action. »<sup>2</sup>

On retrouve aussi la définition suivante:

---

<sup>1</sup> AMIR. A, et al, Guide méthodologique en évaluation pédagogique, Alger, Editions ONEFD, Novembre 2009, p. 45

<sup>2</sup> Ibid., p. 45

« **Évaluer**, C'est prélever une information qui permet de juger de la **valeur** d'un acte, d'un comportement, d'une production, en fonction d'une compétence, d'un objectif recherché. Il s'agit de donner des informations sur le rapport entre l'apprenant et l'objet de l'apprendre (fonction intégrative) ou valider un apprentissage (fonction institutionnelle). Le processus d'information est à la fois inscrit dans la connaissance de la tâche évaluée et dans les actes d'apprendre. »<sup>1</sup>

## **6.2. Les formes d'évaluation**

### **6.2.1. L'évaluation diagnostique**

Évaluation intervenant au début, voire au cours d'un apprentissage ou d'une formation, qui permet de repérer et d'identifier les difficultés rencontrées par l'apprenant ou l'étudiant afin d'y apporter des réponses pédagogiques adaptés.

L'évaluation diagnostique a pour vocation de prendre part au processus d'apprentissage, de repérer les acquis et les manques dans les pré-requis des apprenants avant le début d'un nouveau cours. Elle permet donc d'introduire des éléments de différenciation et d'individualisation dans l'enseignement en vue de préparer chaque élève pour qu'il tire le meilleur parti possible **du cours à venir**. Elle contribue aussi à la construction de réponses adaptées dans le cadre des dispositifs institutionnels.

Selon Scallon, l'évaluation diagnostique « ne se limite pas au dépistage des apprenants en difficultés. Le diagnostic doit permettre de découvrir les forces et les faiblesses ainsi que le degré de préparation des apprenants avant que ceux – ci n'entreprennent une séquence importante d'apprentissage, un cours ou un programme d'études. »<sup>2</sup>

### **6.2.2. L'évaluation formative**

**G. NOIZET et JP. CAVERNI (1978)** avancent que :

« L'évaluation formative est celle qui intervient au cours d'un apprentissage. Son principe consiste, compte tenu d'un objectif pédagogique préalablement choisi – par exemple, dans

---

<sup>1</sup> AMIR. A, et al, op. cit, p. 46

<sup>2</sup> Ibid., p. 65.

une classe de mathématiques, la maîtrise des relations d'ordre – et d'un programme préalablement établi, à vérifier si l'élève progresse et s'approche de l'objectif

Dans le cas d'une évaluation formative l'objectif est donc d'obtenir une double rétroaction, rétroaction sur l'apprenant pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies dans son processus d'apprentissage et les difficultés qu'il rencontre, rétroaction sur le maître pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte. »<sup>1</sup>

Elle est liée beaucoup plus étroitement au **processus de formation** que les autres formes d'évaluation. Son objectif est de guider l'élève dans son travail. A cet effet, on recueille des informations relatives aux difficultés d'apprentissage de l'apprenant. Ces informations sont interprétées afin de dégager les causes probables des difficultés rencontrées. Sur la base de cette interprétation l'enseignant adapte ses aides pour faciliter l'apprentissage.

L'évaluation formative s'inscrit plus largement dans une pédagogie différenciée.

### **6.2.3. L'évaluation sommative**

**Selon G. NOIZET et JP. CAVERNI (1978):**

« **L'évaluation sommative** est celle qui intervient au moment des examens, qui permet de dire si tel apprenant est digne de tel grade ou s'il peut accéder à la classe supérieure. Par conséquent, l'évaluation sommative a pour but de fournir un bilan (où l'élève se situe-t-il ?) et de permettre une décision (l'apprenant obtient-il ou non tel diplôme. Accède-t-il ou non à la classe supérieure ?) »<sup>2</sup>

Elle prend place généralement à l'issue d'une période de formation et se propose de vérifier si l'apprenant a **acquis** ou non l'ensemble des savoirs, (savoirs théoriques, méthodologiques ou pratiques), visés par la formation. Elle prend donc la forme d'un **bilan général** dans le cas des examens de fin de cycle conduisant à une certification scolaire, sociale et professionnelle. Une simple note, si elle prétend représenter un niveau assez général d'acquisition, relève de l'évaluation sommative.

---

<sup>1</sup> NOIZET. G et CAVERNI. JP cité par AMIR. A, et al, op. cit, p. 60.

<sup>2</sup> Ibid., p. 60

Observation : les résultats obtenus à l'évaluation sommative devraient être considérés comme des informations à interpréter, à commenter et à interpréter pour prendre des décisions :

- Analyser les résultats pour comprendre ce qui se passe ;
- Initier une évaluation à des fins formatives.

### **Evaluation sommative normative**

Une évaluation est dite normative quand elle réfère la performance d'un apprenant aux performances des autres apprenants.

### **Evaluation sommative critériée**

Une évaluation est dite critériée quand on ne compare pas l'apprenant aux autres mais qu'on détermine par la référence à des critères, si, ayant atteint les objectifs, il est en mesure de passer aux apprentissages ultérieurs.

**CHAPITRE II :**  
**LA REMÉDIATION**  
**PÉDAGOGIQUE EN CLASSE**  
**DE FLE**



## **Introduction**

Dans ce chapitre, nous allons montrer l'utilité de la remédiation dans l'enseignement /apprentissage du FLE, une activité qui est apparue en parallèle avec l'approche par compétences (APC). D'abord, nous allons préciser ce qu'est la remédiation et son application dans le cadre d'une séquence d'apprentissage. Ensuite, nous allons mettre l'accent sur la nature des apprenants concernés par cette séance, les caractéristiques de cette séance et le statut de l'enseignant. De même, nous aborderons les différentes stratégies pour remédier. Finalement, nous allons mettre les fiches pédagogiques de la remédiation pour mettre en relief l'organisation et le déroulement de la séance.

# **1. La remédiation pédagogique**

## **1.1 Qu'est-ce que remédier?**

Le dictionnaire Hachette définit le verbe remédier comme: « Porter remède à. Remédier à des maladies, pour remédier à une défaillance »<sup>1</sup>.

Remédier fait référence au domaine de la médecine, c'est apporter un remède à une maladie, action de guérir, donner des soins. « Le mot remédier, dans le dictionnaire Encarta c'est apporter une amélioration ou une solution à (quelque chose) »<sup>2</sup>.

## **1.2 La définition de la remédiation**

La remédiation se définit dans le dictionnaire Hachette 2015 comme « Programme éducatif visant à l'évaluation et à la remise à niveau d'élèves en difficulté »<sup>3</sup>.

Un autre dictionnaire de didactique de français la définit comme : « un ensemble d'activités qui permettent de résoudre les difficultés qu'un apprenant rencontre. Celles-ci sont repérées à partir d'un diagnostic se fondant sur des performances (ce diagnostic est une des fonctions de l'évaluation). La remédiation, conçue comme un soutien, se fait en principe en fonction de démarches pédagogiques différentes, et souvent de manière individualisée. Elle porte sur des savoirs et des savoir-faire langagiers ou communicatifs, mais aussi sur les modalités d'apprentissage (apprendre à apprendre) »<sup>4</sup>.

La remédiation dans le contexte scolaire est une action de régulation permanente successive et systématique. Elle se fait afin d'atteindre un objectif principal, c'est combler les lacunes des élèves en difficulté. C'est le processus dans lequel l'enseignant va aider l'apprenant pour lui permettre de comprendre ce qu'il n'a pas compris lors de son apprentissage. Son but est de diminuer l'échec scolaire et lutter contre le décrochage. Elle sert à améliorer et à rehausser la qualité d'apprentissage.

La remédiation est une notion récente qui est incluse dans l'enseignement/apprentissage avec la nouvelle réforme. C'est une activité complémentaire qui peut

---

<sup>1</sup> Hachette, Polina, France, 2015, p.1376

<sup>2</sup> <http://français.enseignement.over-blog.com/article-comment-organiser-des-activites-de-remediation73619290.html>

<sup>3</sup> Hachette, Op. Cit, p.581.

<sup>4</sup> CUQ. J-P, « dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde », ASDIFLE, France, 2003, p. 213.

consolider et perfectionner l'enseignement / apprentissage. Elle permet de garantir un apprentissage pertinent. C'est pourquoi elle est inscrite de façon officielle et hebdomadaire dans un emploi de temps.

Nous entendons par remédiation : « l'acte pédagogique qui doit permettre à l'enseignant(e) de porter remède à des lacunes détectées dans les connaissances de base des élèves. Elle dépasse le simple soutien; ils s'agit d'une reprise systématique d'apprentissages jugés fondamentaux, qui n'ont pas été réussis et sans lesquels d'autres apprentissages ne peuvent être construits ». <sup>1</sup>

Cela signifie qu'il s'agit d'une stratégie adaptée dans le but de réguler les problèmes rencontrés chez les apprenants.

Pour réfléchir sur l'hétérogénéité des élèves, la remédiation doit suivre des étapes bien déterminées afin de les rendre homogènes. L'enseignant va proposer donc une évaluation pour repérer les erreurs, les décrire et connaître la source de ses erreurs. Enfin, il va mettre en œuvre un dispositif de remédiation, en faisant recours à une stratégie de pédagogie différenciée.« le terme de remédiation est curieux car il est attaché à remède (latin *remediare*, de *remedium*, remède) mais nous pouvons aussi écrire re-médiation (latin *mediato*, -ouais, de *mediaire*- s'interposer), vue comme une médiation nouvelle ». <sup>2</sup> Cela veut dire que le terme remédiation s'écrit de deux façons différentes, remédiation et re-médiation. Nous entendons par « re- médiation », l'utilisation d'un autre moyen ou d'une stratégie c'est-à-dire apporter une nouvelle médiation différente de la première. Tandis que « remédiation », garde sa connotation médicale.

### **1.3 À qui s'adresse-t-elle?**

L'enseignant joue un rôle d'animateur dans sa classe. C'est lui qui a la priorité de détecter les problèmes chez les apprenants. Alors, il va programmer des activités qui peuvent résoudre les problèmes rencontrés. « La remédiation scolaire s'adresse à des élèves

---

<sup>1</sup> REY. B, et al, Pratiques de la pédagogie différenciée à l'école primaire, avril 2014, p.17

<sup>2</sup> Citée d'après l'intervention de P. Pilard, IA-IPR lettres, devant Groupe Académique Socle Commun, PDF, p. 1

ayant des difficultés liées à l'apprentissage des langues modernes ». <sup>1</sup>De ce fait, la remédiation concerne les apprenants en difficulté ; que cette difficulté soit psychologique (par exemple des élèves turbulents, repliés sur eux mêmes...), communicative (par exemple les élèves qui ont des difficultés à transmettre et recevoir des messages) ou linguistique (les problèmes qui concernent les points de langue, grammaire, vocabulaire, conjugaison orthographe). « Pour ceux qui ont un gros manquement, ça ne sert à rien. Il faut s'asseoir à côté d'eux ». <sup>2</sup>

## **2. Les types de remédiation**

### **2.1. La remédiation différée**

C'est le type que l'enseignant utilise dans son cours. Il s'agit d'une séance programmée d'une manière systématique et hebdomadaire. C'est-à-dire, elle est fixe et dure 45 minutes par semaine. Elle sert à réguler le dysfonctionnement détecté lors d'une séquence d'apprentissage. À cet égard, l'enseignant accueille les élèves soit individuellement (si les difficultés diffèrent), soit collectivement (si les difficultés sont communes), soit sous forme d'un travail coopératif (si un certain nombre d'apprenants éprouvent les mêmes difficultés). Alors, cette opération peut s'effectuer par un enseignant ou un collègue de classe.

### **2.2. La remédiation immédiate**

Elle se fait au moment où le problème apparaît. Elle s'intègre à l'apprentissage. Elle intervient de manière immédiate et rapide pour pallier les lacunes et satisfaire les besoins des apprenants. Elle s'appuie sur les difficultés qui ne nécessitent pas un traitement spécialisé. La remédiation immédiate peut prendre trois formes:

#### **2.2.1. La remédiation immédiate interactive**

Elle se fait au début de l'apprentissage. « La première s'exerce « à chaud » et permet à l'enseignant, à travers des interactions sous forme de guidance (individuellement avec

---

<sup>1</sup> Citée dans « impact des cours de soutien scolaire sur la réussite de l'élève dans une classe de FLE. Cas de la 4ème AM », mémoire de master, université AboubakrBelkaid, Tlemcen, présenté par TABET HELAL Assia Meryem et MESKAR Meryem, 2015/2016, p.16

<sup>2</sup> GROSJEAN. S, « la remédiation scolaire, une politique du sparadrap ? », Fédération Wallonie Bruxelles, Décembre 2011,p.12.

chaque élève, en petits groupe ou en groupe-classe) de pointer les incompréhensions et les lacunes et d'apporter un soutien à chacun en fonction de ses besoins ».<sup>1</sup>

### **2.2.2. Remédiation immédiate proactive**

Elle se fait au cours de l'apprentissage. « La deuxième intervient à postériori, c'est-à-dire après avoir examiné les productions des apprenants. Ceux-ci ont atteint le seuil de maîtrise mais leurs acquis ont besoin d'être consolidés ».<sup>2</sup>

### **2.2.3. Remédiation immédiate rétroactive**

Elle se fait à la fin de l'apprentissage. « La troisième est la plus connue. Elle intervient également après l'examen des productions des apprenants, et concerne les élèves qui n'ont pas atteint le seuil de maîtrise ».<sup>3</sup>

En guise de conclusion, le tableau suivant résume la différence les deux types de remédiation : remédiation immédiate et remédiation différée.

---

<sup>1</sup>AOUDACHE,M-M, « L'évaluation en FLE à l'école primaire publique en Algérie :Formations, représentations et pratiques », mémoire de master I, Université Stendhal Grenoble 3, 2013-2014, P. 39.

<sup>2</sup> Ibidem.

<sup>3</sup>Ibid

<u><b>Remédiation immédiate</b></u>	<u><b>Remédiation différée</b></u>
La RI est pleinement intégrée à la séquence d'enseignement/apprentissage et évite toute stigmatisation due à une mise à l'écart de l'apprenant.	La RD est proposée en dehors de la séquence d'enseignement/apprentissage.
La RI est menée par l'enseignant qui connaît l'élève et le contexte dans lequel est apparue la difficulté. L'apprenant reste dans le groupe-classe, sauf, par exemple, en cas d'utilisation d'outils informatiques disponibles dans un local différent, mais sous la supervision du titulaire.	La RD peut être menée soit par l'enseignant, soit par un maître spécialisé (« professeur de remédiation »).
La RI est une réponse directe à une difficulté de l'apprenant.	La RD peut être prévue à « horaire fixe » et être d'une durée systématique.
La RI porte sur des difficultés pouvant être rapidement résolues et qui ne nécessitent pas un traitement spécialisé.	La RD peut prendre en charge les problèmes antérieurs de l'enfant qui se seraient installés depuis longtemps ou porter sur des problèmes liés à des troubles de l'apprentissage (ex : la dyslexie).

**Tableau 02 : Remédiation immédiate et remédiation différée<sup>1</sup>**

### **3. Remédiation/ Soutien/ Rattrapage**

**Remédiation**, c'est remédier aux lacunes des apprenants qui n'ont pas assimilé telle ou telles leçon. C'est-à-dire la consolidation et le renforcement. Après une évaluation formative, les enseignants peuvent constater que certaines compétences ne sont pas acquises. Ils les retravaillent alors tout de suite avec une remédiation. Alors, au cours de la semaine, l'enseignant doit repérer les élèves ayant des défaillances en lecture, en expression orale, en expression écrite, en conjugaison, en grammaire, etc. Puis, il établit une liste bien à l'avance et le jour de la séance il fait appel à ses élèves. C'est-à-dire, c'est une séance thérapeutique qui sert principalement à rectifier. La remédiation est donc un nouveau terme dans l'école d'aujourd'hui. Avant, à l'époque de l'école fondamentale, on disait rattrapage. D'ailleurs, le rattrapage c'est rattraper les apprenants qui accusent un retard ou un cours perdu. C'est-à-dire ce qu'on n'a pas pu faire à temps ce qu'on devrait faire. Par exemple : la cause d'absence. Afin de rattraper, l'enseignant ne prend pas en considération les difficultés des élèves, leurs mauvaises notes et leur manque de motivation. Mais, il choisit des élèves au hasard. Le rattrapage ne prend pas en compte un test ou une évaluation. De même, le contenu du rattrapage n'est pas clairement défini, c'est-à-dire l'enseignant est libre de

<sup>1</sup> Ce tableau est extrait du fascicule de l'enseignant « la remédiation immédiate », Belgique, institut d'administration scolaire, 2009, p.3

choisir et de proposer le contenu de façon indépendante. Autrement dit, les contenus de rattrapage peuvent-être indépendants du programme.

En outre, **le soutien** c'est quand un élève a des lacunes, il n'arrive pas à suivre en classe. Alors, nous lui proposons des soutiens scolaires comme le PPRE (programme personnalisé de réussite éducative). Il concerne les élèves qui n'arrivent pas à assimiler un certain niveau de connaissances indispensables. Il est programmé hors du temps scolaire. Bref, il sert à améliorer les performances des élèves en difficulté.

<u><b>Remédiation</b></u>	<u><b>Rattrapage</b></u>	<u><b>Soutien</b></u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>•Aplanir la ou les difficultés rencontrées passagères</li> <li>•Un nombre d'apprenants assez réduit.</li> <li>•Réguler en permanence le travail de l'apprenant.</li> <li>•Lacunes,difficultés, rectifier, séance, activité, besoin, rétablir, consolider, travailler, pédagogie différenciée, problème, apprentissage, insuffisance, réalisation.</li> <li>•On fait refaire une activité en modifiant les supports et exercices ou bien on reprend l'activité mais avec une autre stratégie de la classe.</li> <li>•Remède dans le domaine de la pédagogie. Connotation médicale. S'adresse aux apprenants en difficulté.</li> <li>•Séance thérapeutique qui peut cibler plusieurs domaine pour palier les insuffisances. •Elle fait partie du volume horaire, elle est portée dans l'emploi du temps.</li> <li>•Remédiation et soutien pédagogique ont les mêmes objectifs.</li> <li>•Dans ce cas, on travaille soit en sous-groupe, soit avec l'ensemble de la classe.</li> <li>•Moment d'intégration des compétences</li> <li>•Moment de renforcement et de consolidation pour tous les apprenants en utilisant la pédagogie différenciée.</li> <li>•C'est la première étape après l'évaluation : c'est la première solution. •Opération qui vient après uneévaluationcritériée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Viser les difficultés ou lacunes qu'on peut qualifier de durables : retard d'apprentissage accumulé sur une période plus ou moins longue.</li> <li>•Installer un processus qui permet de mettre les apprenants concernés au même niveau de progression que les autres.</li> <li>•Rattraper des cours (absence).</li> <li>•Retard, compenser, lacunes, remise à niveau, déficit, combler, rattraper, consolidation, séance.</li> <li>•Rattraper une notion non assimilée.</li> <li>•Traiter et combler le retard qui pourrait porter préjudice aux apprenants: sont concernés tous les élèves de la classe.</li> <li>•NB : les textes réglementaires ne prévoient pas de rattrapage.</li> <li>•C'est à peu près la même chose que la remédiation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Le soutien a pour objectif de renforcer et de consolider les acquisitions des apprenants. Cette séance vise la performance, c'est-à-dire l'amélioration du niveau des apprenants, même quand ils sont bons.</li> <li>•Soutenir, redresser, consolider, améliorer, renforcer, rectifier, remédier, travail, séance, dispositif.</li> <li>•Soutenir des apprenants en difficulté.</li> <li>•Préparer à une éventuelle évaluation sommative après la formative.</li> <li>•Ajouter un plus à un pré requis, renforcement des acquis.</li> <li>•Se fait en dehors des heures de cours.</li> <li>•Remédiation et soutien pédagogique ont les mêmes objectifs.</li> <li>•Dans ce cas, on travaille en sous groupe, soit avec l'ensemble de la classe.</li> <li>•Moment de révision des acquis nouvellement installés chez certains élèves.</li> <li>•Moment de renforcement chez certains élèves.</li> <li>•Séances de soutien en plus de volume horaire.</li> <li>•Renforcement des acquisitions des apprenants : des cours particuliers, soit en classe (à l'école) ou en dehors de l'école (à la maison).</li> <li>•C'est un dispositif qui consiste en une aide apportée à des élèves en difficulté.</li> <li>•C'est le renforcement de la remédiation : 2e solution.</li> <li>•Renforcement des acquis visés.</li> </ul>

**Tableau 03 : Remédiation / Rattrapage / Soutien<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> Ce tableau est tiré du guide de remédiation pédagogique : ABASSI. B, et al, Guide de remédiation pédagogique du F.L.E au cycle primaire, Craonne, Editions CEPEC, 2013, p.14.

## **4. Les caractéristiques de la séance de remédiation et le statut de l'enseignant**

### **4.1. Les caractéristiques de la séance La séance de remédiation**

Se caractérise par les critères suivants :

- Elle se fait en parallèle avec la séquence du projet en cours.
- Elle ne concerne pas un grand nombre d'apprenants mais plutôt elle s'adresse à un groupe restreint de 8 à 12 apprenants.
- Elle est une séance de 45minutes fixée sur l'emploi du temps hebdomadaire de l'apprenant.
- Elle ne s'adresse pas directement aux élèves faibles (moins forts).
- C'est une activité captivante qui intéresse tous les partenaires de la classe.
- C'est une activité qui sert à éclaircir les ambiguïtés et rattraper ce qui est mal compris.

### **4.2. Le statut de l'enseignant**

Le rôle de l'enseignant n'est pas essentiellement de refaire le cours. Mais, il s'agit de représenter ce qui est ambigu différemment. Il doit faire recours à des stratégies qui peuvent assurer un réapprentissage effectif. Il propose de diverses tâches qui peuvent permettre à l'apprenant de surmonter ses difficultés. Ainsi, il doit préparer et varier les supports et les outils selon les besoins de ses apprenants.

L'enseignant doit maîtriser l'hétérogénéité des élèves. Donc, c'est à lui de mettre ses élèves, soit individuellement soit collectivement, soit sous forme de groupe. C'est-à-dire, c'est celui qui gère les besoins de ses apprenants. En somme, son rôle primordial est d'être un élément motivant dans sa classe.



## 5. Les différents moments de la remédiation

Le diagnostic, la prescription, le traitement et le suivi sont quatre moments essentiels pour effectuer une remédiation:

### 5.1. Le diagnostic :

C'est une sorte d'opération d'évaluation continue. C'est là où l'enseignant va détecter le dysfonctionnement et les insuffisances des apprenants lors du déroulement des différentes activités de langue.

<u>NOM</u> <u>Prénom</u> <u>(Classe)</u>	<u>Écriture (écriture – expression écrite)</u>				<u>Autres difficultés</u>	
	Oral (compréhension – expression)	Lecture (déchiffrement – déchiffrage)		Apprentissages linguistiques (Voc. Gram. Conj. Ortho.)	Psycho.	Socio culturelles

Tableau 04 : Exemple de tableau de dépistage<sup>1</sup>

### 5.2. La prescription :

C'est le moment où l'enseignant va proposer un protocole (fiches d'exécution et fiches d'autocorrection) qui va lui servir le jour de la séance afin de remédier au dysfonctionnement détecté dans le diagnostic.

### 5.3. Le traitement :

C'est la mise en application des activités déjà proposées par l'enseignant au moment de la prescription dans le but d'atteindre les objectifs spécifiques et opérationnels. C'est la séance de remédiation en pratique.

### 5.4. Le suivi :

C'est le compte rendu de cette séance. Autrement dit, à la fin de la séance de remédiation, l'enseignant va effectuer une évaluation qui lui permettra de vérifier les résultats obtenus.

<sup>1</sup> Citée dans « difficultés des élèves et remédiation pédagogique », journée d'étude organisée les 27 et 28 février, 2011, au lycée technique EL BIROUNI –Bechar, PDF, p.6.

## **6. La remédiation/ la pédagogie différenciée**

La remédiation est une activité pédagogique. C'est une nouvelle orientation (apparue avec l'approche par compétences) qui vise la régulation des apprentissages et la lutte contre l'échec scolaire. En effet, elle occupe une place indispensable dans le processus d'enseignement apprentissage du FLE et son objectif est d'équilibrer le niveau des apprenants et avoir une classe homogène.

L'enseignant fait donc recours à une stratégie de différenciation pédagogique. Cette dernière est mise en application pour répondre à l'hétérogénéité de niveau au sein de la classe car chaque apprenant a ses lacunes, ses difficultés, ses centres d'intérêt, ses points faibles et ses stratégies d'apprentissage.

« La pédagogie différenciée est l'une des solutions face aux difficultés rencontrées lors de l'apprentissage du FLE, destinée à remédier aux lacunes chez les élèves qui ont besoin d'aide. »<sup>1</sup> Également, la pédagogie différenciée fournit des outils et des dispositifs pour traiter ces difficultés pour que les objectifs de l'enseignement soient atteints facilement.

« La différenciation pédagogique est à envisager comment répondre à la diversité des niveaux dans une classe »<sup>2</sup>

## **7. Les différentes stratégies de remédiation**

Pour avoir un apprentissage pertinent et effectif. Nous pouvons adopter une de ces trois techniques:

### **7.1. Le travail par groupe de niveau**

Les élèves se mettent ensemble sous forme de sous groupes construits de 3 à 4 élèves présentant les mêmes difficultés. Au sein de chaque sous-groupe, l'élève va d'abord travailler individuellement puis il confronte ses résultats avec les autres membres du groupe.

---

<sup>1</sup> Citée dans mémoire de master, université AboubakrBelkaid, Tlemcen, Op.cit, p.15

<sup>2</sup> Citée dans « guide de remédiation pédagogique », ministère de l'éducation nationale, CEPEC, 2012, p. 11.

## 7.2. Le travail par tutorat

Une autre stratégie de remédiation qui se base essentiellement sur un tuteur (élève plus fort c'est-à-dire l'élève moteur qui joue le rôle d'un guide). **Dans ce cas, les élèves réunissent ensemble le premier, le tuteur aide le second, l'élève en difficulté à condition que les deux membres se choisissent mutuellement.** Ainsi le tuteur peut donner des explications pour mener son camarade à trouver la solution de son problème sans lui donner directement la réponse.

## 7.3. Le travail par contrat

Le dictionnaire Larousse définit le mot contrat comme : « Convention, accord de volontés ayant pour but d'engendrer une obligation d'une ou de plusieurs personnes envers une ou plusieurs autres.»<sup>1</sup>

Dans ce sens, les élèves déterminent avec l'enseignant, une quantité de travail à réaliser (par exemple deux fiches d'orthographe et une fiche de grammaire) dans un temps précis, déterminé (par exemple une semaine). Cette quantité de travail à remettre à un certain temps fait l'objet d'un contrat signé entre l'élève et l'enseignant

## 8. Les outils de remédiation

Pour qu'une séance de remédiation soit bénéfique aux apprenants. L'enseignant utilise des outils pratiques de remédiation et d'aide pédagogique appropriés que ce soit des outils pédagogiques ou des outils matériels.

D'abord, les outils pédagogiques concernent les fiches individuelles d'exécution de l'enseignement programmé c'est-à-dire l'utilisation des fiches individuelles d'autocorrection de la part des apprenants ainsi que le tableau, le PLM, le cahier d'activités et le cahier d'essai peuvent-être utilisés comme outils indispensables pour cette séance. En outre, l'enseignant peut prévoir d'autres supports écrits ou oraux. Pour les outils matériels, l'enseignant peut changer l'organisation de l'espace classe (la position des tables) pour que les élèves se mettent face à face et pour faciliter le déplacement de l'enseignant... La position des tables peut prendre la forme U par exemple.

---

<sup>1</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contrat/18693>

## 9. La remédiation en 5ème année primaire

Le programme scolaire de la 5e année primaire de français langue étrangère contient à la fin de chaque séquence une évaluation dans laquelle l'enseignant tente de détecter les lacunes et les difficultés des apprenants. L'enseignant doit prendre en considération les erreurs commises par les apprenants et doit les noter dans un cahier. Ensuite, il propose une remédiation pour gérer le dysfonctionnement rencontré.

### 9.1. Le déroulement de la séance

L'enseignant doit organiser son cours pour qu'il puisse atteindre ses objectifs. Le déroulement de l'activité de la remédiation passe par cinq moments: la mise en œuvre de la remédiation, situation de départ et d'exploitation, entraînement et manipulation, prolongement et enfin évaluation

<u>Moments</u>	<u>Activités d'apprentissage</u>
Mise en œuvre de la remédiation	Favoriser les pré-requis des apprenants : Rappel oral et écrit (PLM) de : ..... .....
Situation de départ et d'exploitation	-Présenter le support : ..... - Lecture magistrale + lecture individuelle + compréhension - découverte et palliation des difficultés : poser les questions (consignes) suivantes : ..... ..... .....
Entraînement et manipulation	Soumettre les apprenants à un entraînement/manipulation : -Réemployer la difficulté déjà palliée dans d'autres exemples, après avoir présenté la notion au tableau pour permettre aux élèves d'y référer : .....
Prolongement	Donner aux apprenants d'autres exemples pour assurer la fixation de la notion ..... ..... .....
Evaluation	Phase de retour sur les difficultés abordées Inviter les apprenants à réaliser un exercice proposé par le professeur

**Tableau 05 : Le déroulement de l'activité de remédiation**

## **Conclusion**

Dans ce deuxième chapitre, nous avons essayé de mettre en lumière la notion de remédiation, considérée comme un outil indispensable pour combler les lacunes et régler le dysfonctionnement des apprenants. Elle est mise en œuvre sous deux formes immédiate et différée. La remédiation c'est le concept du moment. Elle diffère de la notion du soutien et du rattrapage.

Elle permet de faciliter l'enseignement-apprentissage du FLE et équilibrer le niveau des apprenants en classe.

- ROBERT. J-P, Dictionnaire pratique de didactique du FLE, Paris, Editions OPHRYS, 2008, p.10
- Tiré du programme de français de la 3e A.P, juin 2011, p.3.
- Cet article est tiré du programme de français de la 3e A.P, juin 2011, p.3.
- ibid., p.3.
- Ibid., p.3.
- TOUNSI. M, et al, Programme de français de la 3e année primaire, Alger, Editions ONPS, juin 2011, p. 4.
- Ibid., p. 4
- SAITI. L, et al, Guide pédagogique du manuel de français de la 5e AP, Alger, Editions ONPS, juin 2012, p. 67.
- Ibid., p. 68.
- SAITI. L, et al, op. cit, p.68.
- AMIR. A, et al, Guide méthodologique en évaluation pédagogique, Alger, Editions ONEFD, Novembre 2009, p. 45
- Ibid., p. 45
- AMIR. A, et al, op. cit, p. 46
- Ibid., p. 65.
- NOIZET. G et CAVERNI. JP cité par AMIR. A, et al, op. cit, p. 60.
- Hachette, Polina, France, 2015, p.1376
- <http://francais.enseignement.over-blog.com/article-comment-organiser-des-activites-de-remediation73619290.html>
- Hachette, Op. Cit, p.581.
- CUQ. J-P, « dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde », ASDIFLE, France, 2003, p. 213.
- REY. B, et al, Pratiques de la pédagogie différenciée à l'école primaire, avril 2014, p.17
- Ibid., p. 60
- Citée d'après l'intervention de P. Pilard, IA-IPR lettres, devant Groupe Académique Socle Commun, PDF, p. 1

- Citée dans « impact des cours de soutien scolaire sur la réussite de l'élève dans une classe de FLE. Cas de la 4ème AM », mémoire de master, université AboubakrBelkaid, Tlemcen, présenté par TABET HELAL Assia Meryem et MESKAR Meryem, 2015/2016, p.16
- GROSJEAN. S, « la remédiation scolaire, une politique du sparadrap ? », Fédération Wallonie Bruxelles, Décembre 2011,p.12.
- AOUDACHE,M-M, « L'évaluation en FLE à l'école primaire publique en Algérie :Formations, représentations et pratiques », mémoire de master I, Université Stendhal Grenoble 3, 2013-2014, P. 39.
- Ibidem.
- Ibid
- Ce tableau est extrait du fascicule de l'enseignant « la remédiation immédiate », Belgique, institut d'administration scolaire, 2009, p.3
- Ce tableau est tiré du guide de remédiation pédagogique : ABASSI. B, et al, Guide de remédiation pédagogique du F.L.E au cycle primaire, Craonne, Editions CEPEC, 2013, p.14.  
Citée dans « difficultés des élèves et remédiation pédagogique », journée d'étude organisée les 27 et 28 février, 2011, au lycée technique EL BIROUNI –Bechar, PDF, p.6
- Citée dans mémoire de master, université AboubakrBelkaid, Tlemcen, Op.cit, p.15
- Citée dans « guide de remédiation pédagogique », ministère de l'éducation nationale, CEPEC, 2012, p. 11.
- <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contrat/18693>

## **Résumé**

Nous voulons à travers ce travail de recherche, connaître la réalité pratique de la remédiation pédagogie dans l'enseignement/ apprentissage du FLE, plus spécifiquement au cycle primaire. Nous voulons montrer l'efficacité de cette activité dans le rehaussement des apprentissages. En effet, la remédiation constitue un élément fondamental dans la régulation des apprentissages.

**Mots clés : remédiation, pratique, enseignement, activité, apprentissage, régulation.**



## **Abstract**

Through this research, we wanted to know the practical reality of the pedagogical remediation in the teaching /learning of FLE, more specifically in the primary cycle (school ). In fact, sanitation is a fundamental part of the regulation of apprenticeship. Through this work, We want to show the effectiveness of this activity in the raising of the trainings

**Key words: remediation, practice, teaching, activity, learning, regulation.**

## ملخص

فرضنا بهذا العمل المتمثل في البحث معرفة حقيقة تطبيق المعالجة التربوية في تعليم الفرنسية لغة أجنبية بالأخص في طور الابتدائي إذا المعالجة تُمثل دور أساسي في تعديل المعارف من خلال هذا العمل أردنا توضيح فعالية هذا النشاط في إعلاء المعلومات

الكلمات المفتاحية: العلاج ، الممارسة ، التعليم ، النشاط ، التعلم ، التنظيم